

Enquête sur l'accessibilité des cabinets d'imagerie en région Hauts de France (2025)

Auteurs : Coactis Santé-CRCDC Hauts de France-ARS Hauts de France

Contexte :

L'ARS Hauts-de-France, le CRCDC Hauts-de-France et l'association Coactis Santé ont décidé de se mobiliser pour améliorer l'accès des personnes en situation de handicap aux dépistages organisés. Ils ont décidé de lancer ensemble un projet pour favoriser l'accessibilité des centres d'imagerie médicale.

Période d'enquête : 30 juillet au 12 septembre 2025.

Répondants : 43 personnes issues de 42 cabinets

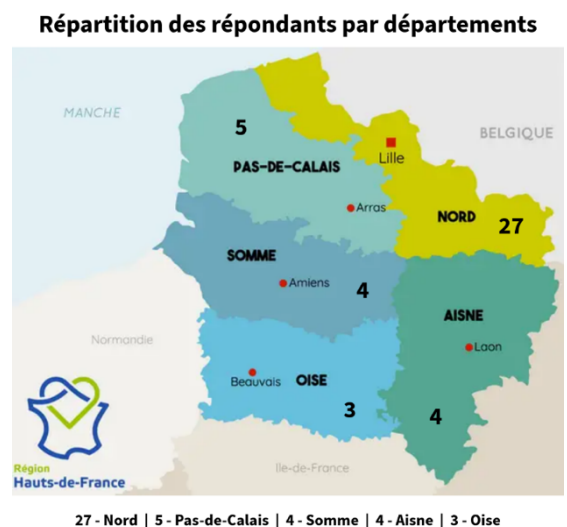
Taux de participation : 25,45 % (42 cabinets sur 165 sollicités).

1. Fonction des répondants

- 19 Radiologues (44,2 %).
- 13 Manipulateurs radio (30,2 %).
- 11 Secrétaires médicales (25,6 %).

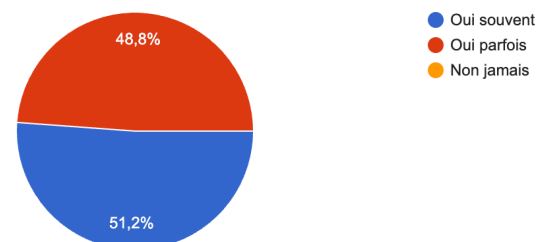
2. Répartition par départements

- Nord (59) : 27 répondants (62,8 %). Très forte représentation du Nord
- Pas-de-Calais (62) : 5 répondants (11,6 %).
- Somme (80) : 4 répondants (9,3 %).
- Aisne (02) : 4 répondants (9,3 %).
- Oise (60) : 3 répondants (7 %).



3. Accueillez-vous des personnes en situation de handicap dans votre centre d'imagerie ?

- Oui souvent : 51,2 %
- Oui parfois : 48,8 %
- Non jamais : 0 %



Types de handicap accueillis (par ordre décroissant)

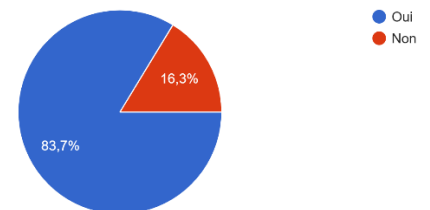
- Handicap moteur : **42 répondants (97,7%)**.
- Handicap auditif : **41 répondants (95,3%)**.
- Handicap visuel : **40 répondants (93%)**.
- Handicap intellectuel : **35 répondants (81,4%)**.
- Handicap psychique / troubles cognitifs : **35 répondants (81,4%)**.
- TSA (troubles du spectre autistique) : **29 répondants (67,4%)**.
- Polyhandicap : **28 répondants (65,1%)**.

4. Avez-vous identifié des difficultés chez les patients en situation de handicap ?

- Oui à **83,7 % (36 sur 43)**

Principales difficultés (du + fréquent au - fréquent) :

- **86,5 %** : difficultés dans le déroulement des examens (coopération, temps, contraintes techniques).
- **83,8 %** : difficultés de communication.
- **56,8 %** : difficultés à remplir le questionnaire.
- **48,6 %** : difficultés d'accès aux équipements.
- **37,8 %** : difficultés pour les formalités administratives
- Cas isolés : transport ambulancier (1), mammographe non adapté (1)

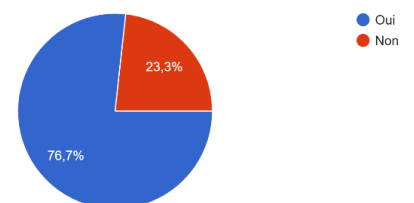


5. Avez-vous vous-même ressenti des difficultés auprès de patients en situation de handicap ?

- Oui à **76,7 % (33 sur 43)**

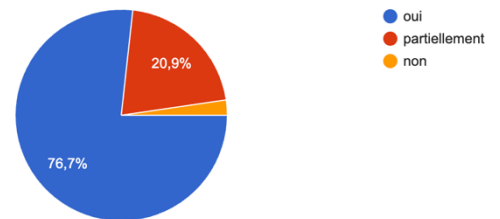
Principales difficultés (du + fréquent au - fréquent) :

- **70,6 %** : interruption de l'acte d'imagerie faute de coopération suffisante
- **67,6 %** : difficulté à faire comprendre au patient ce qui est attendu
- **58,8 %** : difficulté à apaiser un patient anxieux
- **29,4 %** : annulation ou report de l'examen faute d'anticipation
- **8,8 %** : autres situations (manque de brancardier, gestion de l'après-examen sans accompagnant, difficulté d'accès fauteuil roulant, examen incomplet)



6. Votre centre d'imagerie médicale vous semble-t-il accessible pour les personnes en situation de handicap ?

- Oui : 76,7 %
- Partiellement : 20,9 %
- Non : 2,3 %



Si oui, qu'est ce qui le rend accessible ?

- Accessibilité physique des locaux : 88,4 %
- Acceptation des chiens-guides : 58,1 %
- Signalétique adaptée : 55,8 %
- Accessibilité des équipements : 55,8 %
- Formation du personnel : 14 %
- Outils de communication : 7 %

Autres réponses :

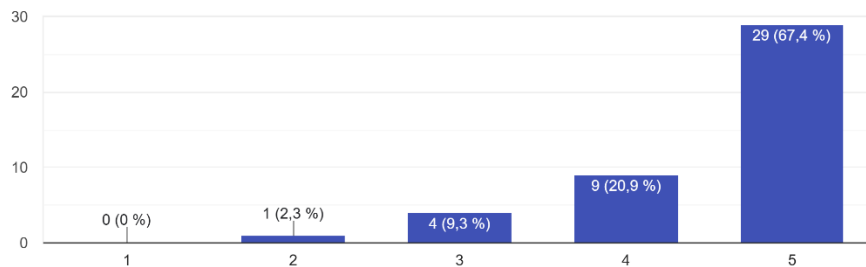
Négatif :

- Accès difficile en chaise roulante
- « Difficulté en l'absence d'accompagnement de gérer l'après dépistage si besoin, difficulté en l'absence de document d'adressage à connaître les traitements et parfois même l'objectif de la demande »
- « Difficulté à manipuler le patient, pas de brancardier sur place »
- « Difficultés à faire l'examen en entier (généralement une seule incidence est réalisée) »

Positif :

- « Ces personnes sont quasiment toujours accompagnées »
- « Ces personnes sont le plus souvent accompagnées ce qui facilite grandement la communication. Il suffit de s'adapter et de prendre son temps...mais ceci est dépendant de la bonne volonté /patience du soignant ! »

7. Cette démarche pour faciliter l'accès aux examens d'imagerie aux personnes en situation de handicap vous semble-t-elle importante (1 à 5) ?



Note moyenne : **4,53 / 5**

67,4 % ont mis la note maximale (5/5) - 29 répondants.

👉 L'amélioration de l'accès aux examens d'imagerie pour les personnes en situation de handicap est jugée **importante ou très importante**.

8. Seriez-vous intéressé de participer à un groupe de travail sur l'accessibilité ?

- **Non : 29 répondants (67,4 %)**
- **Oui : 14 répondants (32,6 %)**

👉 14 volontaires sont prêts à participer à un groupe pilote.

Ce groupe est constitué de 4 radiologues, 5 manipulateurs radio, 5 secrétaires médicales, originaires du Nord (9), de la Somme (3), de l'Aisne (1), de l'Oise (1).

Conclusion de l'étude

Cette enquête révèle que l'accueil de patients en situation de handicap concerne quasiment tous les cabinets d'imagerie médicale, et tous les handicaps confondus, et que des difficultés sont rencontrées à la fois par les patients que par les soignants.

Le fort taux de participation à l'enquête (25% de l'ensemble des cabinets d'imagerie des Hauts de France) ainsi que le nombre de volontaires pour participer à un groupe de travail montre que le sujet est jugé important.

La notion d'accessibilité des cabinets d'imagerie n'est pas comprise dans son sens « universel » et elle doit être élargie à tout ce qui touche à l'accessibilité « immatérielle » au savoir-faire et au savoir-être.

Afin de lever les difficultés dans l'accueil et le déroulement des examens chez les patients en situation de handicap, des conseils et des solutions existantes doivent être partagées. C'est ce qui fera l'objet de la création de la fiche-conseils « Accueil d'un patient en situation de handicap dans un centre d'imagerie médicale » et de l'organisation d'un webinaire.